

DU 26 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi vingt-six avril, à dix-huit heures et cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de Ventron se sont réunis à la salle de conseil, sur la convocation de Mme Brigitte VANSON, Maire.

Présents : Mme VANSON Brigitte, Mme VALENTIN Nadia, M. MARTIN Kévin, M. CUNY Christian, Mme Sylviane LAPREVOTE (retard), M. JEANDEL Pascal, M. JEANDEL Charly, Mme GÉHIN Sylvie (retard donne pouvoir à Kévin MARTIN), M. PARMENTIER Régis, M. BROLIS Patrick, Mme Céline HEITZ.

Excusés: M KESSLER Patrick donne pouvoir à Mme Brigitte VANSON.

Mme ABEL Amélie donne pouvoir à Nadia VALENTIN.

M. BRYLKA Cédric donne pouvoir à Patrick BROLIS.

Secrétaire de séance : M. Kévin MARTIN

Secrétaire administrative : Mme Patricia PERRIN

La séance est ouverte à 18h05

Le P.V de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Arrivée de Mme Sylviane LAPREVOTE

- Autorisation au Maire pour démolition et acquisition de matériel pour terrain de jeux et demandes de subventions :

Mme le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis de chez PREMYS concernant la démolition des cabanons qui se situent sur le terrain de jeux dans le cadre de la réfection de l'aire de jeux du village.

Cette destruction à été chiffrée à hauteur 12 930 € HT soit 15 516 € TTC

Ensuite, Mme Le Maire expose l'offre de la société SOR concernant l'achat d'une structure de jeux qui a été chiffrée à 27 000 € HT soit 32 400 € TTC. Mme le Maire précise qu'elle a réussi à obtenir une remise de 500 € sur le précédent chiffrage.

Mme le Maire prévoit de réaliser ces travaux à l'automne si les subventions sont accordées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Mme le Maire à démolir les cabanons et à acquérir la nouvelle structure de jeux ainsi que faire la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges et à la Région.

- Autorisation au Maire pour travaux d'extension du réseau d'assainissement

Mme Le Maire, donne la parole à sa deuxième adjointe, Mme Nadia VALENTIN.

Elle expose l'avant-projet concernant les divers travaux qui a été établi par le cabinet DEMANGE.

Les voies communales concernées sont le chemin du Charron, de Peute Goutte, des Chauproyes, et du Planois de la Chapelle. Le coût estimatif des travaux s'élève à 290 950 € HT soit 349 140 € TTC.

Mme VALENTIN précise qu'il convient de délibérer sur ce point afin de pouvoir prétendre aux subventions de l'agence de l'eau à hauteur à 60% et du Conseil Départemental à hauteur de 20 %.

Arrivée de Mme Sylvie GEHIN

Mme le Maire procède au vote,
Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DONNE l'autorisation à Mme Le Maire pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement ainsi que de demander les subventions afférentes au projet auprès de l'agence de l'eau et du Conseil Départemental.

- Subvention au collège de Cornimont pour le projet de film vidéo sur les Goums dans la bataille des Vosges.

Mme Le Maire, présente aux membres du conseil municipal la demande de M SAGE, Principal du Collège de Cornimont, qui sollicite la commune de Ventron pour une aide financière afin que les collégiens de Cornimont puissent réaliser un film vidéo sur les Goums Marocains dans la bataille des Vosges pour un coût total de 4 500 €. Elle précise que le consulat du Maroc va aussi participer financièrement au projet.

Mme Le Maire rappelle que les communes voisines participent à hauteur de 500 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce, pour verser une subvention de 250 € au Collège de Cornimont pour le projet vidéo sur les Goums.

- Questions diverses:

Mme Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il est important de participer aux manifestations de la commune. Elle énumère les prochains événements à venir :

- Concert des loisirs Vétérnats Samedi 30 avril
- Fête des mères le 28 mai 2022
- Cérémonie du 8 mai
- 60 ans de la pétanque le 11 juin 2022
- Rassemblement pompiers le 2 juillet 2022
- Feux d'artifice le 14 juillet 2022

La séance est levée à 18H45

A Ventron, le 28/04/2022

Le Maire,
B. VANSON


